

COMITE DES FETES DE BONVILLERS

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 10 SEPTEMBRE 2021

Membres présents : M Vincent LOISEL (Maire) ; Mme Isabelle ROUSSELLE (1ere adjointe) ; Mme Marie – José MATHON (2eme adjointe) ; Mme Sandrine BONNEMENT ; M. Thierry ROUSSELLE ; Mme Aurore DEVILLERS ; Mme Lucile CAVEL ; M. Mickaël DOFFEMONT ; M. Gauthier PAUWELS ; M. Léandre ROBART ; Mme Nadège DURANT ; Mme Coralie DURANT ; M. Michel YELOVINA

Association du village représentées : Mme Catherine PATTINIER (Association « Bonvillers, de saison en saison ») ; Mme Sophie COULLET (Association « Remue village ») ; Mme Anne – Marie LOISEL (Association « peinture »)

Membres Excusés : Mme Sophie LEROY (Présidente)

Ordre du jour

- Présentation du Comité des fêtes aux nouveaux membres
- Situation administrative actuelle
- Situation financière actuelle
- Election des membres du bureau
- Questions diverses

PRESENTATION DU COMITE DES FÊTES

En l'absence de Mme Sophie LEROY (Présidente), M Vincent LOISEL (Maire du village) prend la parole pour présenter le Comité des Fêtes de Bonvillers. Il rappelle les débuts du Comité des Fêtes, et laisse la parole à Mme Sandrine BONNEMENT.

Mme Sandrine BONNEMENT rappelle le but du Comité des Fêtes, à savoir :

- L'organisation d'animations au sein de la commune.
- La reprise des événements organisés, à ce jour, par la commune : le spectacle de Noël, la chasse aux œufs de Pâques, le 14 juillet ...

SITUATION ADMINISTRATIVE ACTUELLE

Mme Sandrine BONNEMENT informe les membres que le Comité des Fêtes est actuellement en sommeil, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de création à refaire, le Comité des Fêtes existe encore. Il suffit d'élire de nouveaux membres du bureau et de les déclarer à la Préfecture pour le relancer.

Elle précise aussi que des statuts existent. Mme Sandrine BONNEMENT fait une lecture rapide des statuts et indique que le siège social est toujours à l'adresse de la présidente actuelle. **Elle propose que les**

COMITE DES FETES DE BONVILLERS

nouveaux membres du bureau changent l'adresse et renseignent le siège social à l'adresse de la mairie, au 1 rue du Bois à Bonvillers 60120. Les membres approuvent à l'unanimité, M. Vincent LOISEL, Maire de Bonvillers, donne son accord.

SITUATION FINANCIERE ACTUELLE

Mme Sandrine BONNEMENT signale que la secrétaire de mairie a pu retrouver un ancien relevé de compte de la Poste, banque où le Comité des Fêtes a toujours un compte.

Le solde du compte est de 1103,28 €.

Elle précise cependant que le Comité n'ayant pas fonctionné depuis un certain temps, l'argent a été transféré à la Caisse des dépôts. Normalement, il est possible de récupérer l'argent, en suivant une procédure via Internet sur le site « CYCLADES ». La demande doit être faite uniquement sur Internet.

Elle informe aussi que le Comité des Fêtes pourra recevoir une subvention annuelle de la Mairie, qui sera déterminée lors du conseil municipal, au même titre que les autres associations de la commune.

ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

Mme Sandrine BONNEMENT indique aux membres que Mme Sophie LEROY ne souhaite pas reprendre la Présidence du Comité des Fêtes et rappelle qu'il faut au moins 3 membres pour composer un bureau – un Président, un Trésorier et un Secrétaire – et pouvoir relancer le Comité des Fêtes.

Elle précise donc le rôle du Président. Celui-ci est le représentant du Comité d'un point de vue moral, financier et juridique, il préside les réunions ...

Mme Sandrine BONNEMENT informe que le rôle du Trésorier est de tenir les comptes, récupérer les factures, et faire le bilan de fin d'année.

Elle explique aussi que le rôle du Secrétaire est de faire les compte-rendus de réunions, faire les demandes d'autorisation et les démarches administratives.

Mme Sandrine BONNEMENT propose de procéder à un vote à bulletin secret, comme le prévoient les statuts.

Mme Sandrine BONNEMENT fait un appel à candidature pour le poste de Président.

Une personne se présente : Mme Sandrine BONNEMENT.

Elue à l'unanimité soit par 15 votes.

Mme Sandrine BONNEMENT fait un appel à candidature pour le poste de Trésorier.

Une personne se présente : M. Léandre ROBART.

Elu à l'unanimité soit par 15 votes.

Mme Sandrine BONNEMENT fait un appel à candidature pour le poste de Secrétaire.

Une personne se présente : Mme Lucile CAVEL.

Elue à l'unanimité soit par 15 votes.

M. Vincent LOISEL et Mme Sandrine BONNEMENT félicitent les nouveaux membres du bureau et les remercient.

COMITE DES FETES DE BONVILLERS

Mme Sandrine BONNEMENT informe l'assemblée que la déclaration à la Préfecture sera faite rapidement pour pouvoir relancer le Comité dès que possible.

QUESTIONS DIVERSES

M Gauthier PAUWELS demande comment s'organise le spectacle de Noël. Mme Sandrine BONNEMENT, avec l'aide de Mme Isabelle ROUSSELLE, lui explique que dorénavant le spectacle sera organisé par le Comité des Fêtes avec l'aide de tous les volontaires. La distribution des cadeaux aux enfants restera à la charge de la commune.

Mme Catherine PATTINIER souhaite se mettre en rapport avec les membres du Comité des Fêtes pour définir ensemble les dates à prévoir pour son association « Bonvillers, de saison en saison » et en profite pour informer l'assemblée que les 23 et 24 octobre 2021 son association organise une exposition sur l'histoire de Bonvillers.

Mme Sandrine BONNEMENT demande à Mme Sophie COULLET, de l'association « Remue Village », qu'elle communique aussi les dates de leurs animations.

M. Léandre ROBART propose qu'une réunion soit organisée avec les différentes associations pour convenir d'un planning pour l'année 2022. Une réunion sera donc organisée suite à l'accord de toutes les associations.

Fin de réunion à 20h15.

Mme Sandrine BONNEMENT
Présidente



Mme Lucile CAVEL
Secrétaire



M. Léandre ROBART
Trésorier

